



Association sportive,
culturelle et d'entraide
de la Charente-Maritime

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE L'ASCE 17

du jeudi 24 septembre 2020

Chers adhérents,

Au nom du comité directeur de l'ASCE 17,
j'ai le plaisir de vous inviter à notre assemblée générale annuelle,
qui se déroulera le

jeudi 24 septembre 2020 de 14 h à 17 h,
à la salle théâtrale de Breuil-Magné, rue du Stade
(ouverture de la salle à 13 h 30)

J'attire votre attention sur l'organisation liée à cette assemblée générale :

> **lieu** : salle théâtrale de Breuil-Magné (plan ci-joint)

> **horaires** : accueil à partir de 13 h 30, assemblée générale de 14 h à 17 h.

> **consignes sanitaires** : en raison du contexte actuel, l'assemblée générale se déroulera uniquement sur une demi-journée en respectant les consignes sanitaires qui seront mises en place notamment en ce qui concerne la distanciation physique. Chaque adhérent devra se munir d'un masque apporté par ses soins. Bien que la convivialité sera présente, il ne sera pas possible de nous réunir en fin d'assemblée pour partager le verre de l'amitié ainsi que le traditionnel buffet.

Dans le cadre de notre participation au développement durable, il ne vous est pas transmis de dossier papier. Vous trouverez à votre disposition sur le site de l'Asce 17, le bulletin de vote pour le renouvellement du tiers sortant du comité directeur et du poste de vérificateur aux comptes. Lien vers le site de l'Asce 17 : http://www.fnascee.org/rubrique.php3?id_rubrique=175

Le projet de budget 2020 vous sera remis sur place.

Après lecture en assemblée générale, le rapport moral du président et le rapport d'activité 2019, seront également mis en ligne.

Pour que cette assemblée soit une réussite, nous comptons sur votre participation.

Tel que mentionné dans les conventions en place, nous vous informons qu'une autorisation d'absence vous est accordée pour assister à cette assemblée sur la journée complète, uniquement la matinée pour les adhérents du D17. Votre demande d'absence doit être réalisée auprès de votre chef de service.

Comme chaque année, le vote par procuration est autorisé. Vous trouverez ci-joint un bulletin de procuration. N'hésitez pas à contacter les ascéistes qui ne peuvent pas venir à l'assemblée générale.

Compte tenu du vote par procuration, un pointage sera effectué à votre arrivée.

Afin que l'assemblée générale puisse débuter à 14 h précises, nous vous accueillerons à la salle à partir de 13 h 30.

Attention !

- **seuls les adhérents à jour de leur adhésion 2020 peuvent assister à cette assemblée générale et participer aux votes,**
- **seuls les pouvoirs correctement et intégralement remplis pourront être pris en compte, merci d'y apporter un grand soin,**
- **selon les statuts, un adhérent ne pourra présenter que 2 bulletins de procuration (soit 3 votes au total).**

J'espère vous retrouver très nombreux à Breuil-Magné, le jeudi 24 septembre 2020 pour cette assemblée générale avec en ordre du jour :

rapport moral du président
rapport d'activité 2019
compte de résultat 2019 (en présence de l'expert comptable)
présentation des candidats

élection du tiers sortant du comité directeur et du vérificateur aux comptes

présentation du calendrier des activités 2020
projet de budget 2020
débat et questions diverses

Jacky MOUSSET
Président de l'ASCE 17

